

## **INSTITUT INTERNATIONAL DE L'OMBUDSMAN**

### **Résolution relative à la pandémie de COVID-19**

**L'Institut International de l'Ombudsman ( IIO ) demande aux institutions de l'ombudsman de multiplier leurs efforts pour protéger les personnes vulnérables pendant la crise de COVID 19 et de veiller à ce que des leçons pour l'avenir en soient tirées.**

L'éruption de la maladie à coronavirus ( COVID 19 ) et l'évolution rapide de la pandémie ont eu un effet énorme sur nous tous, et nous faisons face à des défis sans précédent.

La pandémie a eu un impact particulièrement fort sur les personnes plus âgées et sur les personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents. Néanmoins, beaucoup d'autres groupes ont, eux aussi, souffert excessivement. Il s'agit notamment des personnes handicapées placées en établissement, des personnes sans-domicile-fixe, des enfants et des adolescents, des personnes issues de communautés noires ou d'une ethnie minoritaire, des Aborigènes, des autochtones et des Premiers Peuples, des Roms et des gens du voyage, des victimes de la violence familiale, des immigrés, des demandeurs d'asile et des réfugiés, des personnes privées de leur liberté et des personnes faisant partie de communautés assez modestes. La communication est essentielle maintenant, et il faut faire en sorte que les personnes sans accès à Internet qui ne parlent pas la première langue du pays où elles vivent ou qui se trouvent devant d'autres défis reçoivent le soutien nécessaire qui leur permet de se rendre compte de toutes les restrictions et de toutes les ressources disponibles.

Dans le monde entier, les institutions de l'ombudsman s'efforcent de faire respecter les droits de toutes les personnes. Pendant une pandémie, on a plus que jamais besoin de l'Ombudsman. Son rôle est crucial pour garantir que tout le monde a accès aux services publics nécessaires pour se protéger et que ces services sont rendus équitablement à toutes et à tous.

La plupart des services publics – y compris les personnes et les systèmes qui les fournissent – travaillent sous une pression énorme et s'efforcent de s'adapter à des circonstances difficiles qui évoluent rapidement.

L'IIO rend hommage à tous les employés du service public dans toutes les nationalités qui ont travaillé très dur pour sauver des vies pendant cette pandémie. On ne saurait trop louer les efforts qu'ils ont faits aux avant-postes.

La pandémie aura également des répercussions énormes sur l'économie. Les taux de chômage augmentent rapidement affectant beaucoup de personnes qui ont perdu leur travail quand les entreprises ont dû cesser leurs activités à cause des fermetures d'urgence dans beaucoup de pays. La pandémie aggravera inévitablement les situations financières difficiles et les inégalités sociales, ce qui peut mener à une demande plus forte des services de l'Ombudsman tandis que les institutions de l'ombudsman sont susceptibles d'être confrontées à des réductions budgétaires et risquent de subir des difficultés financières. En temps de crise, il est essentiel de défendre et de soutenir l'Ombudsman car c'est dans cette période que les institutions de l'ombudsman et le rôle important qu'elles remplissent sont plus nécessaires que jamais.

Même si les principes fondamentaux tels que le droit à la liberté, à l'égalité et à un traitement humain n'obtiennent pas toujours l'attention qu'ils méritent, il est primordial que les institutions de l'ombudsman veillent à ce que les valeurs qui sont à la base de leur mission soient maintenues en ces temps difficiles. Les droits fondamentaux ne cessent pas d'être en vigueur quand un État déclare l'état d'urgence ou la dérogation à ses obligations relatives aux Droits de l'homme. Toutes les mesures prises contre COVID 19 doivent remplir ces conditions. Conformément à la loi et limitées dans le temps, les mesures anti-COVID-19 doivent être conçues selon le principe de la proportionnalité. Pendant le processus de prise de décision, il faut également garantir la prise de responsabilité et la transparence. Toutes les activités lancées pour répondre et remédier à la crise de COVID-19 doivent être conformes à la bonne gouvernance, et il faut prendre des mesures pour limiter le risque de la corruption, de la mauvaise gestion et de la maladministration.

L'IIO encourage ses membres à continuer de coopérer étroitement avec leurs gouvernements ainsi qu'avec leurs communautés locales pour défendre ces principes et pour protéger les personnes les plus vulnérables.

La maladie à coronavirus ( COVID 19 ) ne connaît ni de limites géographiques ni de limites sociales et il est impossible de prédire quand on aura surmonté ce défi de la santé publique globale. L'IIO

demande à ses membres de veiller à ce que des leçons soient tirées de cette crise afin de préserver des vies humaines dans l'avenir, d'améliorer des services insuffisants et de défendre les droits de personnes vulnérables.